

13.05.2011

«Too big to fail» : la Suisse s'attaque au problème

La révision de la loi sur les banques est indubitablement l'une des plus importantes réformes de politique économique engagées ces dernières années. Le projet se fonde en grande partie sur le rapport de la Commission d'experts chargée d'examiner comment limiter les risques que les grandes entreprises font courir à l'économie nationale. Le relèvement du niveau des fonds propres, le durcissement des exigences en matière de liquidités, la diversification des risques et l'engagement de mesures d'ordre organisationnel en constituent les quatre piliers. La cohérence de ces diverses mesures implique de mettre le projet intégralement en œuvre, sans quoi il ne produira pas l'effet visé et aboutira à une surréglementation nuisible.